5 Les couples vivant séparés sont de plus en plus nombreux

Près de 10 % des personnes au Canada entretiennent des relations intimes avec d'autres personnes sans pour autant cohabiter sous le même toit, c'est-à-dire au sein de couples « vivant chacun chez soi » (VCCS)[1]. Également connues sous le nom d'« unions non cohabitantes », les relations de type VCCS constituent à la fois un mode de vie et l'une des nombreuses formes structurelles qu'adoptent les familles d'aujourd'hui au Canada. Les chercheurs s'intéressent de plus en plus aux couples VCCS alors qu'ils gagnent en diversité et que ce mode de vie devient de plus en plus courant.

Selon les données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2017, près de 1,5 million de personnes de 25 à 64 ans étaient en couple[a] avec une personne vivant dans un foyer différent[1]. Cela représentait 9 % de l'ensemble des personnes vivant en couple, comparativement à 6 % en 2006. En 2017, c'était chez les jeunes adultes que l'on retrouvait le plus de couples VCCS : soit 20 % des couples âgés de 25 à 34 ans, comparativement à seulement 7 % des couples âgés de 35 à 54 ans et à 5 % des couples âgés de 55 à 64 ans.

Parmi les personnes en couple VCCS en 2017, 15 % affirmaient n'avoir jamais envisagé de vivre ensemble, alors que 34 % disaient avoir fait le choix de vivre séparément[1]. Un peu plus de la moitié (51 %) attribuaient le fait de vivre séparément à leur situation financière ou professionnelle ou à « d'autres circonstances[b] », comme le fait de poursuivre des études.

Les raisons motivant les couples à continuer de vivre séparément s'avèrent nombreuses, bien qu'il s'agisse souvent d'une période de transition menant éventuellement à la vie commune. Selon l'ESG de 2011, 7 personnes sur 10 au sein de couples VCCS affirmaient avoir l'intention de vivre ensemble un jour, tandis que 15 % demeuraient incertaines et 14 % soutenaient ne pas en avoir l'intention (ces données ne sont pas disponibles pour 2017)[2]. La proportion de personnes en couple VCCS ayant l'intention d'éventuellement vivre ensemble diminue avec l'âge, passant de 83 % chez les jeunes de 20 à 24 ans à seulement 28 % chez les personnes de 60 ans et plus[a].

En 2011, la raison la plus fréquemment invoquée par les couples VCCS pour expliquer leur choix de vivre séparément était qu'ils n'étaient « pas encore prêts à vivre ensemble » (48 %), ce qui semble indiquer un statut transitoire. Près de 3 personnes sur 10 vivant au sein de couples VCCS disaient en avoir fait le choix pour « conserver leur indépendance[a] ».

Pourquoi s'en préoccuper?

Les couples VCCS n'ont en soi rien de nouveau, même si le phénomène est devenu plus courant ces dernières décennies. C'est chez les jeunes adultes que l'on retrouve le plus de couples VCCS, à l'heure où ils jonglent entre l'école, le travail et la vie sociale. Certaines personnes ayant

déjà été mariées souhaitent pour leur part préserver leur autonomie financière et éviter d'entremêler leurs dettes et leur patrimoine à ceux d'un nouveau ou d'une nouvelle partenaire, ou ne ressentent tout simplement pas le besoin d'une vie commune. Quel que soit leur âge, de nombreuses personnes choisissent ce mode de vie afin de vivre la proximité et l'intimité d'une relation de couple, tout en conservant leur indépendance en vivant séparément. Cela dit, certaines considérations importantes doivent être abordées par les couples qui vivent séparément, notamment la répartition des soins dans les différents ménages[3].

Proportion de la population vivant seule qui entretient une relation de couple vivant chacun chez soi, selon le groupe d'âge et le genre, Canada, 2017

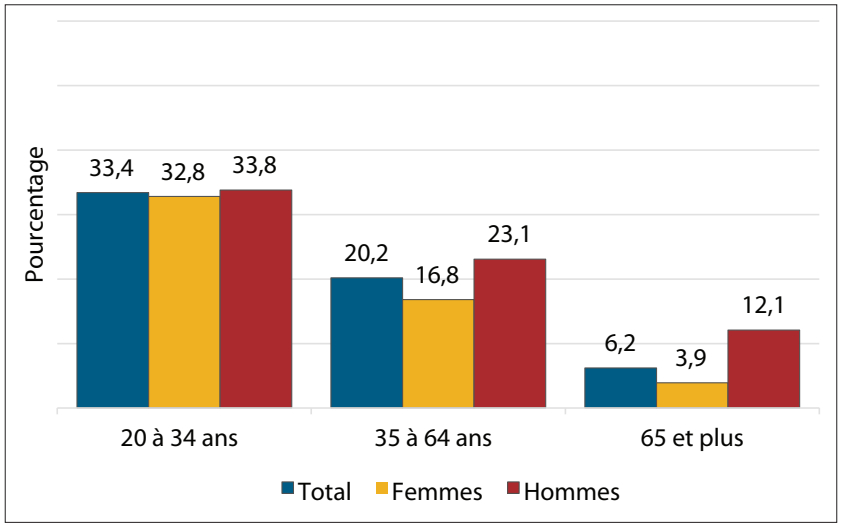

Source : Tang, J., Galbraith, N., et Truong, J. (6 mars 2019). Vivre seul au Canada. *Regards sur la société canadienne*[4].

[a] Comprend les couples « vivant chacun chez soi » étant mariés, célibataires (jamais mariés), veufs, divorcés ou séparés.

[b] Les pourcentages de répondants ayant cité de tels ces exemples ne sont pas disponibles.

Références

[1] Statistique Canada. (20 février 2019). Histoire de famille : les couples vivant chacun chez soi. *Infographies*. https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2019014-fra.htm

[2] Turcotte, M. (Mars 2013). Vivre en couple chacun chez soi. *Regards sur la société canadienne*. https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/75-006-x/2013001/article/11771-fra.pdf?st=SYI_dKbg

[3] De Jong Gierveld, J. (24 août 2015). Intra-couple caregiving of older adults living apart together: Commitment and independence. *Canadian Journal on Aging, 34*(3), 356-365. https://doi.org/10.1017/S0714980815000264

[4] Tang, J., Galbraith, N., et Truong, J. (6 mars 2019). Vivre seul au Canada. *Regards sur la société canadienne*. https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2019001/article/00003-fra.htm

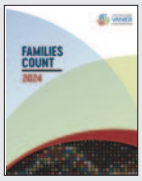

La famille compte 2024 est une publication de l'Institut Vanier de la famille présentant des informations précises et actuelles sur les familles et la vie de famille au Canada. Rédigée dans un langage clair, elle est composée de chapitres sur un éventail de sujets et tendances qui ont une incidence sur la vie familiale au pays. Ses quatre sections (la structure, le travail, l'identité et le bien-être des familles) trouvent appui sur le Cadre sur la diversité et le bien-être des familles.

L'Institut Vanier de la famille
94, promenade Centrepointe
Ottawa (Ontario) K2G 6B1
info@institutvanier.ca
www.institutvanier.ca

Cette publication est autorisée par Creative Commons – Attribution de licence – Pas d'utilisation commerciale 4.0 International.

Comment citer ce document :

Battams, N., et Mathieu, S. (2024). Les couples vivant séparés sont de plus en plus nombreux. Dans *La famille compte 2024*, L'Institut Vanier de la famille. https://institutvanier.ca/la-famille-compte-2024/les-couples-vivant-separes-sont-de-plus-en-plus-nombreux